

TERMES DE REFERENCE

Réf : 001/RCCE/Principauté de Monaco/2025

Étude de marchés national (Madagascar) et international (France, Europe et éventuellement d'autres pays) pour les épices et fruits labellisés biologiques et commerce équitable issues de la Côte Est de Madagascar

L'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) intervient à Madagascar depuis 1992 dans différents domaines liés à la sécurité alimentaire, à la santé animale de proximité, à la promotion de l'agroécologie et de l'intégration agriculture-élevage, ainsi qu'à l'appui à la structuration des organisations paysannes (OP) dans les filières vivrières et d'exportation, notamment celles relevant du commerce équitable. Sur la Côte Est de Madagascar, dans les régions Analanjirofo et Atsinanana, AVSF accompagne depuis 2012 plusieurs coopératives de producteurs de fruits et d'épices à travers des appuis techniques, organisationnels et commerciaux. Ces interventions visent à renforcer la professionnalisation des producteurs, améliorer la qualité des produits, et faciliter leur accès aux marchés locaux et internationaux, en particulier ceux du commerce équitable et de la certification biologique.

Dans le cadre du projet AgriCoop 2.0, AVSF appuie non seulement les coopératives de base mais également leur Réseau des Coopératives du Commerce Équitable (RCCE). Créé à l'initiative des coopératives accompagnées par AVSF lors de la première phase du projet (2019–2022), le RCCE regroupe aujourd'hui plus de 1 300 producteurs issus de cinq coopératives membres opérant dans les deux régions d'intervention. Le RCCE est un acteur clé de la promotion du commerce équitable sur la Côte Est de Madagascar. Il œuvre à la valorisation et à la commercialisation des produits de ses membres, notamment les épices (vanille, girofle, poivre, cannelle, etc.), les fruits, le sucre complet, les huiles essentielles et certains produits artisanaux. La plupart de ces produits bénéficient de certifications biologiques et équitables, leur conférant un fort potentiel de valorisation sur les marchés nationaux et internationaux.

Dans la perspective de consolider ces dynamiques et d'orienter les futurs investissements en appui aux coopératives et à leurs filières, AVSF, avec l'appui de la Direction de la Coopération Internationale de la Principauté de Monaco, souhaite réaliser une étude de marché approfondie sur les filières Fruits et Epices. Cette étude vise à mieux comprendre les tendances du marché, les opportunités commerciales permettant de renforcer durablement la position économique des coopératives et du RCCE dans les circuits de commercialisation, aussi bien nationaux qu'à l'exportation, en priorisant les marchés de produits certifiés Agriculture Biologique et/ou Commerce Equitable.

1. Objectif de l'étude

L'objectif général de l'étude est de fournir une analyse détaillée du marché des Epices et Fruits labellisés BIO et COMMERCE EQUITABLE issus de la Côte Est de Madagascar, aux niveaux national et international, afin d'identifier les opportunités, les contraintes et les conditions de rentabilité aux différents stades de la chaîne de valeur pour les coopératives appuyées par AVSF.

2. Objectifs spécifiques :

L'étude vise à :

- Identifier les opportunités :
 - Identifier les principaux produits (fruits et épices) à fort potentiel commercial sur le marché national et à l'exportation ;
 - Évaluer la demande et les tendances de prix pour chaque opportunité de marché identifiée ;

- Evaluer les offres disponibles auprès des coopératives et de leurs réseaux (production réelle et prévisionnelle) ;
- Identifier les acteurs clés (acheteurs, exportateurs, transformateurs, etc.) et recueillir leurs attentes.

➤ Cerner les contraintes :

- Comprendre les évolutions des préférences des consommateurs malgaches (exigences qualités par rapport aux prix, attractivité du bio, etc.) ;
- Identifier les effets de concurrence (aux niveaux national et internationale) et leurs impacts sur le marché ;
- Relever les principaux freins structurels à la commercialisation des produits (logistiques, administratifs, institutionnels, etc.).

➤ Poser les conditions nécessaires à l'accès à ces marchés :

- Identifier les besoins, les exigences de qualité et les circuits de distribution (débouchés nationaux et internationaux) ;
- Identifier des études et/ou initiatives permettant de valoriser ce type de produits sur des marchés locaux (développement de marques, transformation et ventes directes, etc.) ;
- Proposer des recommandations stratégiques pour la commercialisation durable des produits et pour améliorer la compétitivité des coopératives accompagnées par AVSF.

3. Portée géographique de l'étude

L'étude sera menée au niveau :

- National : dans les régions de la Côte Est, à Antananarivo et autres marchés d'intérêt ;
- International : France, Europe (Allemagne, Belgique, Suisse, etc.), et autres marchés potentiels (Moyen-Orient, Afrique, etc.).

4. Produits concernés par l'étude

Les produits concernés par l'étude sont principalement les :

- **Fruits** : litchi, ananas, fruit de la passion, corossol (en purée ou jus).
- **Épices** : vanille, girofle, cannelle, poivre noir, curcuma, gingembre, citronnelle.

Mais également les produits d'artisanat d'une coopérative membres du RCCE :

- **Artisanat** : packaging durable à base de matériaux locaux (raphia, jonc, rabane, etc.).

5. Acteurs à consulter

Les acteurs à consulter, à titre indicatif et non exhaustif, incluront :

- RCCE et ses coopératives membres, ainsi que les 02 coopératives nouvellement appuyées par le projet AgriCoop 2.0 ;
- Partenaires commerciaux actuels ;
- SYMABIO ;
- Les acteurs des filières fruits et épices (nationaux et internationaux) tels que le Conseil National de la Vanille (CNV), les groupements d'exportateurs, les entreprises importatrices, les sociétés de transformation, les grossistes, etc.) ;
- Chambres du Commerce et de l'Industrie, malgache et française ;
- Economic Development Board of Madagascar (EDBM) ;
- Fédération des Hôteliers, Restaurateurs ;

- Grandes surfaces et distributeurs.

6. Méthodologie

L'étude combinera :

- Revue documentaire (rapports de projets, études de marché existantes, statistiques nationales et internationales, données des coopératives sur clients actuelles, les quantités disponibles et les prévisions) ;
- Entretiens semi-directifs avec les acteurs clés (coopératives, exportateurs, collecteurs, institutions, etc.) ;
- Visites de terrain dans la région Côte Est (zones de production des coopératives) ;
- Analyse comparative des marchés nationaux et internationaux (incluant les normes, certifications, circuits commerciaux, tendances de consommation).

Le consultant proposera une méthodologie détaillée dans sa note technique.

7. Durée de l'étude

L'étude est prévue démarrer en janvier 2026 pour une durée de 3 mois maximum incluant la préparation, la collecte, l'analyse, la restitution et le dépôt du rapport final.

8. Profil du consultant ou du bureau d'études

Le groupe de consultant devrait être composé d'au moins :

- **01 Expert international**, chef de mission qui assure la coordination technique de l'étude, la supervision méthodologique et de la validation des analyses de marché.
- ✓ Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master ou Doctorat (Bac +5 minimum) en économie agricole, agroalimentaire, commerce international, marketing des produits agricoles ou tout autre domaine pertinent ;
- ✓ Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conduite d'études de marché, d'analyses de chaînes de valeur ou de projets de développement de filières agricoles dans les pays du Sud, idéalement en Afrique ou dans l'océan Indien ;
- ✓ Expérience avérée sur les filières des fruits, épices et/ou produits tropicaux (vanille, girofle, poivre, cacao, café, etc.), incluant des connaissances sur les marchés internationaux et les standards de qualité, traçabilité et certification (bio, commerce équitable, Rainforest Alliance, etc.) ;
- ✓ Compétences solides en analyse économique et commerciale, incluant la compréhension des tendances du marché mondial (prix, demande, acteurs, logistique, etc.) et des chaînes d'approvisionnement agricoles ;
- ✓ Expérience significative dans la formulation de recommandations stratégiques à destination d'institutions de développement, de bailleurs de fonds ou d'organisations paysannes ;
- ✓ Expérience préalable avec des ONG internationales, des agences de coopération (AFD, UE, GIZ, FAO, etc.) ou des institutions de financement du développement est un atout majeur.
- **01 Expert national** en développement de filières fruits et épices / analyse de marché agricole qui appuiera l'expert international dans la conduite de l'étude de marché
- ✓ Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement rural, de la commercialisation agricole ou de la promotion des filières agricoles à Madagascar ;
- ✓ Expérience confirmée dans la conduite d'études économiques, de marché ou de chaînes de valeur dans les secteurs des fruits, épices, produits agricoles d'exportation ou vivriers ;

- ✓ Bonne connaissance des zones de la Côte Est (Analanjirofo, Atsinanana) et des dynamiques d'acteurs (coopératives, collecteurs, exportateurs, services techniques, projets, etc.) ;
- ✓ Expérience dans l'appui à la structuration d'organisations paysannes et à la mise en place de partenariats commerciaux (coopératives, entreprises privées, exportateurs, plateformes commerciales) ;
- ✓ Familiarité avec les normes et certifications de qualité (biologique, commerce équitable, etc.) et les enjeux d'accès au marché international ;
- ✓ Expérience de collaboration avec des coopératives, ONG, bailleurs de fonds, projets de développement ou institutions publiques.

9. Proposition technique

La proposition technique sera composée de :

- Lettre de soumission ;
- Compréhensions de la mission : analyse succincte du contexte des filières et de la commercialisation, les défis et opportunité, les objectifs et résultats de l'étude ;
- Approche méthodologique et calendrier de travail ;
- Composition de l'équipe et rôles ;
- Expériences pertinentes liées à l'étude ;
- Moyens logistiques/outils ;
- Livrables proposés ;
- Annexe : CV de l'équipe.

10. Proposition financière

Les candidats (groupe de consultants ou bureaux d'études) devront soumettre une proposition financière détaillée et cohérente avec la méthodologie proposée dans l'offre technique. La proposition financière doit être présentée en Ariary (MGA) ou en Euro (€) en hors taxes (HT) et toutes taxes comprise (TTC) selon le statut du consultant, et être valide pour une période minimale de 4 mois à compter de la date limite de soumission.

La proposition financière doit être datée et signée par le représentant légal du groupe de consultants ou du bureau d'étude.

La proposition financière doit couvrir l'ensemble des coûts liés à la mission, sans exception (pas de coûts additionnels en dehors du contrat).

11. Résultats attendus

Les livrables attendus de cette étude sont composés de :

- 01 note méthodologique décrivant l'approche, les outils, le calendrier d'exécution et l'équipe de consultation ;
- 01 rapport provisoire présentant les résultats préliminaires et les analyses partielles des données et informations collectées ;
- 01 atelier de restitution pour présenter les résultats et les valider + Présentation PowerPoint ;
- 01 rapport d'étude complet présentant :
 - ✓ Les caractéristiques des marchés (national et export) des fruits et épices BIO et CE ;

- ✓ Les volumes, prix et débouchés actuels et potentiels ;
- ✓ Les exigences techniques et commerciales des marchés identifiées ;
- ✓ Les opportunités et contraintes pour les OP de la côte Est ;
- 01 synthèse exécutive (10 pages maximum) ;
- 01 base de données des acteurs et contacts.

12. Modalités de soumission :

Les dossiers de candidature, incluant une offre technique et une offre financière avec un budget détaillé, sont à adresser par e-mail, au plus tard le **dimanche 11 janvier 2026**, aux adresses : g.parizet@avsf.org, l.raharilalao@avsf.org et a.andriamangalalaina@avsf.org, en précisant l'objet du mail : « **Étude de marchés national et international pour les épices et fruits labellisés biologiques et commerce équitable issues de la Côte Est** ». Seule la candidature présélectionnée sera contactée.

Fait à Antananarivo, le 16 décembre 2025